**Transformation des structures démographique, économiques et sociales depuis le 19° siècle**

1. **Les transformations démographiques :**
2. **Quelques rappels et définitions :**

Définition :

La démographie est la science qui a pour objet l’étude des mouvements de populations humaines, de leurs dimensions, structures, évolution et de leurs caractères généraux, envisagés surtout d’un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif.

Les démographes ont besoin de données fiables et nombreuses pour travailler et mettre en place leurs modèles statistiques. Il faut notamment un Etat civil fiable, ce qui est le cas dans la plupart des pays développés, mais beaucoup moins dans les PED. Cela dit depuis très longtemps, souvent pour des raisons fiscales et militaires, les puissances ont tenté d’évaluer leur population, lors de grandes enquêtes qui pouvaient être aussi bien locales que nationales. En France, c’est l’ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, qui oblige les curés à tenir les registres de baptêmes, de mariage et de sépulture (ce qui exclut les non-catholiques). A partir de 1792 la tâche d’enregistrer naissances, unions et morts est donnée aux communes. A partir du 19° siècle, dans tous les pays développés, les dénombrements et recensements deviennent quasiment systématiques.

**Quelques rappels fondamentaux :**

* Une génération est constituée des personnes nées la même année. On considère qu’une génération s’écoule entre le moment entre les enfants naissent et celui où, à leur tour, ils deviennent parents. Cette durée varie selon les lieux et les époques. Dans les pays de l’OCDE on considère qu’elle dure approximativement 30 ans.
* Les populations sont soumises à cette loi fondamentale :

P1 = P0 + (N-D)+(I-E) avec P la population, N le nombre de naissance, D le nombre de décès, I nombre d’immigrés et E le nombre d’émigrés.

(N-D) constitue le solde naturel et (I-E) le solde migratoire.

* Il naît toujours plus de garçons que de filles. Le ratio est de 105 garçons pour 100 filles. Cette surnatalité masculine est compensée par une surmortalité masculine. Elle tient d’une moindre résistance biologique, de la monopolisation des comportements à risque, de comportements plus risqués (alcool, tabac, alimentation, sport, accidents routiers,…, qui expliquent le très grand écart notamment entre 15 et 25 ans), et du côté féminin des améliorations en gynécologie et obstétrique qui ont réduit les risques de la maternité. En France, l’espérance de vie des femmes est de 8 ans de plus que les hommes.
* La transition démographique : dans les années 40 le concept de transition démographique a été mis en place par des chercheurs anglo-saxons comme Frank Notestein, Kingsley Davis et Carlos Baker. Ils élaborent ce modèle non seulement comme une lecture du passé mais aussi comme un modèle prévisionnel pour l’avenir. L’idée centrale est que toutes les populations en se développant passent par ce stade de transition démographique.

La transition démographique permet de passer d’un régime démographique à un autre :

* L’ancien régime démographique : le taux de natalité est très haut, les femmes ayant un régime de fécondité naturelle, id est elles ont autant d’enfants qu’elles peuvent en avoir. Le taux de mortalité est lui aussi très élevé. Au final le solde naturel est positif mais pas exceptionnel, et varie fortement en fonction des aléas climatiques, des guerres, des épidémies, etc…
* La transition démographique : le taux de mortalité diminue, tandis que le taux de natalité se maintient, permettant ainsi un solde naturel très important. Le taux de natalité finit par baisser à son tour pour rejoindre le taux de mortalité.
* Le régime démographique moderne : les taux de mortalité et de natalité sont bas et stables, avoisinant 10 à 12 pour mille. La croissance démographique est donc relativement faible, de l’ordre de 0,05 à 0,1% par an. On observe depuis une évolution dans certains espaces comme le Japon ou encore l’Europe du sud une inversion des courbes et une décroissance naturelle.

1. **Le recul de la mortalité :**

Dans les pays développés, la France en leader, le recul débute dès la fin du XVIII° siècle. Entre cette période et nos jours, les taux de mortalité passent environ de 40 à 10 pour mille. L’effondrement de la mortalité est spectaculaire, et notamment de la mortalité infantile, qui passe en France de 200 pour mille en 1800 à 5 pour mille aujourd’hui, tandis que mécaniquement l’espérance de vie s’alonge, passant de 36 à 79 ans homme, 86 femmes en France.

 Les grands facteurs explicatifs sont :

* Les progrès agricoles améliorent la disponibilité et la qualité des rations. Les famines disparaissent dans les pays développés à partir de 1800, sauf en Irlande (famine des patates) et en Russie.
* L’hygiène progresse : l’hygiène collective se met progressivement en place à travers le ramassage des déchets urbains, les systèmes d’adduction et de traitement de l’eau,… Individuellement, on se lave davantage, la consommation de savon augmente, les sous-vêtements en coton se généralisent grâce au textile
* La médecine moderne se met en place : dans la deuxième moitié du 19° siècle les progrès sont spectaculaires avec la meilleure connaissance de la physiologie (Claude Bernard) découverte des microbes (Pasteur) des premiers vaccins. Après la première guerre mondiale les progrès s’accélèrent avec la radiographie, les antibiotiques dans les années 40, les corticoïdes, etc… A partir de 1880 tous les pays développés se dotent d’un système de santé avec formation des médecins, hôpitaux, laboratoires de recherche, tandis que l’éducation sur l’hygiène et la médecine se développe. Après 1945 les systèmes de sécurité sociale et les vaccins obligatoires diminuent encore les risques.

La première conséquence de la transition démographique est une croissance démographique mondiale explosive lors de la baisse de la mortalité, id est à partir de 1800 jusqu’à nos jours. Créé par la croissance, elle va constituer aussi un moteur de cette croissance. Cette croissance est cependant chronologiquement décalée.

1. **Le recul de la fécondité :**

Le recul de la fécondité débute dans la seconde partie du 19° siècle, sauf en France où le phénomène est observable dès la fin du XVIII° siècle. Mais on l’observe en 1880 en GB, après 1900 pour l’Allemagne ou l’Italie. Ce recul est le résultat d’une véritable volonté, car en même temps la nuptialité se maintient voire se renforce : on observe une baisse du célibat et un abaissement de l’âge au mariage. En France, le mouvement précoce peut s’expliquer par un pays qui reste rural et dont le mode de succession préserve tous les héritiers : on restreint sa fécondité pour ne pas trop morceler le patrimoine terrien !

Après un certain tassement, le mouvement de baisse reprend à partir des années 60, après le baby-boom. Ainsi dans les pays de l’OCDE le taux de fécondité passe de 2,71 en 70 à 1,71 en 2008. En Europe à part l’Irlande et la France, aucun pays n’arrive désormais à remplacer les générations, et le solde naturel devient négatif.

Les raisons de cette baisse sont :

* Les études et le travail des femmes : les femmes ont moins de temps à consacrer à la fécondité et à l’éducation des enfants.
* L’allongement des études : les études se rallongent et donc l’entrée dans la vie active, donc la stabilité économique qui permet de procréer.
* Le retard de l’âge à la « mise en couple » : on trouve son partenaire plus tard, le temps de procréation est donc plus court. Ces deux dernières causes expliquent le recul de l’âge au premier enfant mais aussi la plus grande fréquence des enfants sur un laps de temps plus court.
* Il semblerait que la libéralisation de la contraception et de l’iVG ont eu peu d’impact sur la fécondité à LT.
* Au final la raison majeure, comme le dit le démographe Philippe Ariès, c’est le calcul rationnel entre plaisir et contraintes personnelles. Depuis le 19° siècle l’enfant est devenu un être en soi dont on s’occupe, qu’on éduque, qu’on choye. Cela demande du temps, de l’énergie et de l’argent, qui pourraient aller à nos propres plaisirs, réussite professionnelle et épanouissement. Le nombre d’enfants dépend de l’équilibre personnel entre ce que nous apporte l’enfant comme plaisirs (amour, perpétuation de la race, de la famille, …) et contraintes. En général entre 1 et 3, après on prend un labrador.

La seconde conséquence de cette transition démographique est l’impact du nouveau régime démographique : vieillissement de la population, voire solde naturel négatif posent des problèmes en matière d’innovation, de système de retraites, de coûts des systèmes de santé, etc…

1. **Croissance mondiale et situation différenciée :**

La première conséquence de la transition démographique est une croissance démographique mondiale explosive lors de la baisse de la mortalité, id est à partir de 1800 jusqu’à nos jours. Créé par la croissance, elle va constituer aussi un moteur de cette croissance. Cette croissance est cependant chronologiquement décalée.

Elle est d’abord alimentée par les pays européens et d’Amérique du Nord, ceux qui se développent le plus tôt, au XIX° et première moitié du XX° siècle, ainsi que des pays comme le Japon, l’Australie et la N-Z. C’est cette croissance qui permet de donner aux révolutions industrielles la main-d’œuvre nécessaire puis à la production de masse le marché de masse pour écouler ses produits. En ce sens la croissance démographique est autant une conséquence de la croissance qu’une de ces causes. Dans cette période, notamment au XIX° siècle, les flux migratoires quittent l’Europe pour se rendre dans les pays neufs (Etats-Unis, Australie, N-Z) et dans les colonies (Algérie par exemple !).

A partir de la seconde moitié du 20° siècle, les pays développés rentrent progressivement en régime moderne. Ce sont désormais les PED qui vont alimenter la croissance mondiale. D’abord l’Amérique du sud et l’Asie, à partir des années 50, puis l’Afrique, à partir des années 80. De la même façon cette croissance démographique va alimenter leur croissance économique, et vont inverser les flux migratoires, qui vont désormais partir des sud vers les pays développés. Les croissances sont ainsi différenciées dans le temps, mais aussi dans leur vitesse, ce qui peut poser problème. Les pays dvpés ont connu une transition démographique lente, sur 150 ans, qui leur a permis d’étaler leur croissance démographique et d’absorber sans trop de mal les nouvelles populations. Mais les pays en dvpt connaissent une transition bien plus rapide : la mortalité chute notamment bcp plus brutalement due à l’importation des technologies et des comportements des pays dvpés. En conséquence la croissance démographique est bien plus soudaine, ce qui amène à de véritables explosions démographiques rapides et difficiles à gérer : d’où la question des politiques malthusiennes pour réguler ces arrivées massives.

1. **La situation actuelle :**

La population mondiale est inégalement répartie à toutes les échelles. A l’échelle mondiale, les plus fortes densités se concentrent dans les grands foyers de peuplement :

* L’Asie de l’est et du sud-est : 2,2 milliards d’habitants, dont la Chine forme le gros des bataillons (1,4 milliard), mais avec des pays comme l’Indonésie (273 millions) ou le Japon (126 millions)
* L’Asie du sud : 1,7 milliards d’habitants dans le sub-continent indien, dont 1,4 milliard pour l’Inde. L’Inde est devenu en 2023 le pays le plus peuplé au monde, dépassant la Chine.
* L’Europe : 700 millions d’habitants.

A ces grands ensembles il faut ajouter les foyers secondaires comme le littoral Atlantique nord, le golfe de Guinée et les littoraux d’Amérique latine.

1. **Croissance économique et démographie :**

A partir du 19° siècle naît une réflexion liant démographie et croissance économique, et cherchant à comprendre leurs interactions. Le premier à avoir théorisé ce lien est évidemment Thomas Malthus.

1. **Le populationnisme :**

A partir des années 1930, après un relatif désintérêt pour les questions démographiques, les analyses entre économie et démographie vont reprendre, mais pour prendre le contre-pied de l’analyse malthusienne : ce sont les thèses populationnistes.

Pour ces populationnismes la croissance démographique induit donc la croissance économique :

* Elle fournit une main-d‘œuvre nécessaire au décollage économique. Ce fut le cas lors des révolutions industrielles en Europe et aux US, où la croissance démographique coïncida avec les besoins en main-d’œuvre de l’industrialisation. Plus récemment les modèles d’externalisation de la croissance des pays asiatiques reposent en grande partie sur une main-d’œuvre extrêmement nombreuse portée par une démographie vigoureuse. Cette explication a cependant aussi ses limites : d’une part tout dépend de la structure de la population active. En effet une croissance démographique faible peut libérer les femmes de leurs enfants et induire leur entrée plus nombreuse sur le marché du travail. Surtout, la croissance démographique ne correspond pas forcément aux besoins du système productif : très clairement depuis les années 70 en Europe et au Japon la croissance démographique est faible mais le chômage reste élevé…
* Elle permet de créer un marché de consommation, de biens et de service, créant ainsi des débouchés et des emplois. Dès les années 30 plusieurs économistes dans le cercle de Roosevelt comme Alvin Hansen développent des thèses dites « stagnationnistes ». Pour eux la faiblesse de la croissance économique dans les années 30 est en partie expliquée par la faiblesse de la croissance démographique. En effet pour Hansen les entrepreneurs anticipent la faiblesse démographique et donc le manque de consommation, et ne sont donc pas poussés à investir, créant ainsi du chômage.

 Cela dit il ne faut pas aussi confondre population et revenu. On voit bien qu’ un marché attire à partir du moment où sa population s’enrichit, et que les classes moyennes se multiplient. Un marché nombreux et pauvre attire peu. Le cas de la Chine est éclairant : elle n’a attiré les entreprises en tant que marché qu’à partir de son décollage économique dans les années 80-90, et non pas avant malgré son poids démographique. Idem pour l’Inde…

* La croissance démographique permet de jouer le rôle de pression créatrice. La poussée démographique stimule ainsi l’introduction des innovations. Un processus d’autant plus vrai que la population sera jeune et aura donc une plus grande tendance à l’innovation. L’économiste danoise Ester Boserup va même plus loin dans les années 60 en développant la thèse de la pression créatrice. A travers l’étude des agricultures africaines, elle montre que la croissance démographique a induit une pression qui a poussé à l’innovation agricole, et donc à la croissance économique. Pour elle la croissance démographique constituerait ainsi un aiguillon qui pousserait à dépasser les limites actuelles et à innover, permettant la croissance économique : ce ne serait donc pas la population qui s’ajusterait aux ressources, mais l’inverse !
* Les théoriciens des grands marchés montrent que le grand nombre d’habitants avait un effet positif sur le système productif : économies d’échelles, division du travail, accentuation de la concurrence, etc… Par exemple la croissance démographique entraînerait la multiplication des entrepreneurs, qui accroîtrait la concurrence et forcerait donc à l’innovation rapide, et à la croissance économique. La globalisation est l’exemple type, car l’hyper concurrence engendrée entraîne une course à l’investissement
1. **Le retour du malthusianisme :**
2. **Malthus :**

Le pasteur Thomas Malthus (1766-1834) dans son *Essai sur le principe de population* de 1798 souligne les limites démographiques de la croissance, insistant sur l’explosion de la pauvreté qu’entraîne la croissance démographique. Pour lui en effet la croissance de la population connaît une progression géométrique : elle double tous les 25 ans. Par contre la croissance de la production agricole permettant de nourrir cette population ne peut croître aussi vite, suivant la loi des rendements décroissants (chaque nouvelle terre mise en culture est moins productive : Ricardo) : c’est une croissance arithmétique.

En conséquence tout départ de la croissance économique va entraîner un enrichissement global, qui va entraîner à son tour une croissance démographique plus rapide. L’augmentation démographique va être supérieure à la croissance de la production agricole, entraînant à terme des situations de famine et de pénurie, l’explosion de la pauvreté et de la misère : dès lors la croissance économique et démographique s’écroulent, revenant peu ou prou aux niveaux de départ. On a donc une progression cyclique durant tout l’Ancien Régime, où chaque décollage économique va être rattrapée et détruit par une croissance démographique plus rapide.

 Malthus en ce sens milite pour une claire régulation de la démographie des populations les plus pauvres, celles qui ont tendance à se reproduire le plus vite et qui tombent le plus rapidement dans la pauvreté. Il s’agit donc de refuser la distribution de toute aide publique aux plus pauvres, qui permettraient d’augmenter leurs trains de vie et leur santé et les mèneraient à plus se reproduire : Malthus est donc quelque part le père de tous les opposants au rôle redistributif de l’Etat. Par ailleurs en tant que pasteur il prône la chasteté comme contraceptif de régulation.

Malthus avait clairement cerné le régime démographique d’Ancien Régime, où pendant des siècles la croissance démographique était freinée par la croissance plus limitée des ressources et le plafond de ces ressources : croissance démographique, croissance de la pauvreté, choc démographique (famine, guerre, maladie) qui permet de repartir sur un nouveau cycle. Cela dit Malthus n’avait pas anticipé la révolution agricole et industrielle qui a permis d’obtenir des gains de productivité supérieur à la croissance démographique, mettant à mal son équation à partir du 19° siècle.

1. **Les politiques malthusiennes :**

Cette pensée malthusienne reviennent en force dans les années 70, portées par les difficultés de croissance et de développement des pays des sud. Deux critiques majeures :

* Modèle de Coale et Hoover (années 60-70) : la forte croissance démo empêche l’épargne et l’investissement des ménages au profit d’une conso directe vouée aux enfants. Les parents vont dépenser leur revenu en conso immédiate pour leurs enfants, au lieu d’épargner une partie de leur revenu= en conséquence l’investissement des entreprises et de l’Etat sera moins fort, étant donné qu’ils ne pourront pas piocher dans une épargne forte. Coale et Hoover calculent ainsi que sans sa croissance démographique, l’Inde aurait connu une croissance 1,7 fois supérieure à celle qu’elle a connu dans les années 60. Ce modèle est cependant très critiquable : tout d’abord il ne prend pas en compte l’effet de l’accroissement de la conso directe sur la hausse de la croissance ; ensuite il n’est plus valable aujourd’hui, avec un marché mondialisée, qui permet aux entreprises d’aller chercher des capitaux partout dans le monde pour investir.
* Plus généralement les critiques d’une fécondité trop rapide vont se porter aussi sur la transition entre croissance économique et développement. De façon très logique, le poids d’une immense population en croissance constante absorbe les fruits de la croissance. Si la croissance de la population est supérieure à celui de la croissance économique, on assistera à un appauvrissement global de la population, alors que le pays connaîtra un enrichissement global : globalement le PIB/ht croîtra grandement en fonction de la croissance démographique. La logique d’un enrichissement porté par une croissance économique supérieure à une la croissance démographique est évidente. Concrètement, elle se traduit par le passage de la croissance économique au développement : comment offrir à une population en pleine croissance les emplois, les infrastructures, les services qu’elle requiert ? Comment transformer la croissance économique en développement efficace lorsque la population croît rapidement ? La situation des PVD à la fécondité importante souligne ce problème majeur : un pays comme la Chine voit sa population comme un vecteur de développement (main d’œuvre, marché de conso,…), mais aussi comme un poids dans son développement (il faut une croissance énorme afin de développer une telle masse de population). Résultat, alors que la Chine est le second pays pour son PIB, elle n’est que le 91°(0,63) pour son IDH.

Les analyses malthusiennes et néo-malthusiennes ont entraîné la mise en place de politique de contrôle des naissances dans les PVD, afin de faciliter la croissance économique et le développement du pays. Ce fut notamment le cas en Asie, où dès les années 50 le Japon, puis la Corée du sud mettent en place ce type de politique, de manière incitative.

Le cas le plus spectaculaire est évidemment celui de la Chine et la mise en place dans les années 70 d’une politique autoritaire anti-nataliste de contrôle des naissances. Cette politique, du moins sa partie la plus autoritaire, est mise en place sous Deng Xiaoping lors des « quatre modernisations » : l’idée est d’accompagner l’ouverture et la modernisation de la Chine par une démographie contrôlée. Selon Deng Xiaoping, la démographie doit désormais servir la croissance économique chinoise et le développement du pays : « le planning familial doit servir et être subordonné à la tâche centrale du développement économique ».

* Le premier volet s’ouvre en 1970 avec la politique « wan xi shao », littéralement mariages tardifs, naissances peu rapprochées et peu nombreuses. Dans ce cadre l’interdiction est donnée de se marier avant 20 ans pour les filles, 22 ans pour les garçons. Pour le reste, la politique est surtout incitative. Les résultats sont bons, puisque la fécondité passe de 5,25 à 2,75 en moins de 10 ans. Ce qui n’empêche pas Deng Xiaoping de mettre en place une nouvelle politique autoritaire.
* Le second volet s’ouvre en 79 avec la politique de l’enfant unique. Une politique autoritaire qui impose un enfant unique, sous peine de fortes amendes et d’emprisonnement, voire parfois d’avortement puis de stérilisation forcée.

Cette dernière politique a entraîné des résistances, notamment dans les campagnes où la fécondité restait forte. En 1984 un allègement a été ainsi prévue permettant dans certaines conditions la naissance d’un second enfant pour les familles rurales (si le premier est une fille, ou si les deux parents sont eux-mêmes enfant unique). En 2002 le versement d’une somme de 500 euro permet d’avoir un second enfant. En 2015 la politique est stoppée : les couples peuvent avoir désormais deux enfants.

Les conséquences de cette politique nataliste autoritaire sont un abaissement automatique de la fécondité. La fin de la politique anti-nataliste ne s’est d’ailleurs pas signalé par une remontée de la fécondité importante, dont l’indice est désormais de 1,6 : la Chine a semble-t-il connu la fin de sa transition démographique. Par ailleurs, le caractère autoritaire de cette politique a conduit à de très nombreux avortements (environ 13 millions par an) voire infanticide de filles (500.000 chaque année), et un déséquilibre de la population en faveur des garçons (qui sont les seuls à pouvoir assurer la retraite de leurs parents alors qu’aucun véritable système de retraite n’existe dans les campagnes).

A côté de la méthode autoritaire une méthode plus incitative s’est développée. Cela dit ces méthodes incitatives ne portent pas souvent leurs fruits. Ce fut le cas en Inde, qui met pourtant en place dès les années 70 une politique de contrôle des naissances. Cette politique veut informer les familles, et inciter les femmes à porter un stérilet, les hommes à utiliser des préservatifs, et les deux à se faire stériliser dans des cliniques itinérantes. Le résultat est cependant peu concluant, le taux de fécondité de l’Inde restant très élevé. Depuis 1994 et la conférence du Caire sur la population, les politiques anti-natalistes passent désormais par la promotion des femmes. Ce sont elles en effet qui peuvent maîtriser la fécondité, à travers l’accès à leurs corps, mais aussi l’achat des contraceptifs et plus généralement leur promotion sociale et professionnelle (une femme qui a fait des études et qui travaille fait moins d’enfants) : cela passe par l’amélioration de leur statut légal et surtout par leur accès à l’éducation.

Si ces politiques anti-natalistes restent encore d’actualité dans certains pas les moins avancées, elles ne sont plus désormais au centre des préoccupations, tant la plupart des pays ont entamé ou terminé leur transition démographique. Le problème principal est donc devenu celui du vieillissement.

1. **Démographie et écologie :**

Depuis les années 70 se sont développées de nouvelles approches qui redéveloppent le malthusianisme. Il s’agit d’approches qui relient le mouvement démographique et la préoccupation écologique dans un monde aux ressources limitées. L’idée majeure est que la multiplication rapide de la population entraîne mécaniquement l’exploitation croissante de ressources limitées, et donc à terme leur épuisement rapide, et ainsi une grave dégradation de l’environnement et de la planète.

Le rapport Meadows remis par le club de Rome (associations de nombreux scientifiques, économistes et politiques pour partager et discuter leurs idées) joue en 1972 le rôle de détonateur. Ce rapport, intitulé « Halte à la croissance », souligne de manière alarmante les risques liés à la poursuite de la croissance de la population humaine alors dans les sud, du développement économique de cette population et de leur adoption des modes de productions et de consommations capitalistiques des pays développés. Globalement, il insistait sur l’épuisement des ressources et les catastrophes écologiques qui allaient subvenir, en prédisant un écroulement du système économique mondiale après 2030 si aucun changement n’était fait. Ce rapport allait être violemment discuté et critiqué, mais a entraîné dans les années qui ont suivi une première prise de conscience écologique et durable. Surtout, elle entraîna en 74 à la conférence sur la population de Bucarest des tentatives des pays développés, Etats-Unis en tête, pour faire adopter aux pays des sud des politiques de contrôle des naissances.

Les liens entre développement durable et démographie n’ont fait que se renforcer à partir du rapport Meadows, et les différents sommets de la Terre comme ceux de Rio et du Caire ont mis la démographie au centre de leurs préoccupation. Sans véritable réponse concrète jusqu’à maintenant…

1. **Un dernier foyer de croissance : l’Afrique.**

La plupart de ces foyers de peuplement sont en déclin naturel ou en voie de stabilisation. Seule l’Afrique connaît aujourd’hui une croissance extrêmement vive, ce qui n’est pas sans poser problème. En effet ce n’est pas tant la transition démographique qui pose problème que sa rapidité, ou tout du moins la rapidité de la chute du taux de mortalité, alors que le taux de natalité reste haut longtemps. L’Europe, le Japon et les Us ont connu une transition démographique lente, étalée sur environ plus de 100 ans, ce qui a permis de gérer progressivement l’arrivée massive des populations. L’Amérique du sud et l’Asie ont vécu une chute de la mortalité plus rapide, de l’ordre d’une cinquantaine d’année, ce qui a entraîné des problèmes importants de développement, et parfois entraîné la mise en place de politique malthusienne.

La transition africaine sub-saharienne est encore plus rapide, passant au-dessous du cap des 30 ans. Sa population a été multipliée par 5 depuis les années 60, contre 3 pour l’Amérique latine et 2,7 pour l’Asie. Les prévisions de croissance sont tout aussi impressionnantes : l’Afrique compte aujourd’hui 1,1 milliards d’hts ; en 2050 environ 2,1 : en 2100 entre 2,7 et 5,2 milliards selon les estimations, soit entre 33 et 37% de la population mondiale.

Le problème est que cette croissance démographique rapide réactualise les débats des années 60-80 en Asie sur la confiscation de la croissance économique et du développement : si le pIB africain a été multiplié par 7 entre 60 et 2020, le PIB par tête n’a augmenté que de 50%. Entre 2000 et 2020, la croissance économique a été de 4,5%/an environ, mais l’augmentation du PIB/tête de 1 ,7% seulement, soit une confiscation de 62% de la croissance économique africaine par la croissance démographique.

La question d’une mise en place d’une politique malthusienne se pose alors aujourd’hui avec acuité, d’autant plus que l’indice de fécondité de l’Afrique subsaharienne ne semble pas vouloir baisser rapidement. L’exemple comparée de l’Asie reste important : depuis 1960 leur PIB/ht s’est accru 4 fois moins vite que le PIB chinois, l’explication majeure étant sans doute la régulation des naissances. Politiques malthusiennes qui passerait donc par la promotion féminine et la sensibilisation à la question de la contraception.

1. **Le vieillissement et le retour des politiques natalistes :**
2. Les problèmes liés au vieillissement :

Le problème du vieillissement se pose de façon aigue pour tous les pays ayant terminé leurs transitions démograhiques, notamment en Europe et au Japon. Il est le fruit conjoint de la baisse de la fécondité et de l’allongement de l’espérance de vie. L’Europe connaît ainsi aujourd’hui 18% de plus de 60 ans dans sa population. Pour autant de nombreux autres pays, qui sont en fin de transition démographique, comme la Chine (seulement 6% de plus de 60 ans), sont concernées à CT ou MT. Plusieurs problèmes sont en effet posés par le vieillissement :

* Le dynamisme : une population plus âgée sera moins dynamique qu’une population plus jeune. Cela joue notamment dans la création de l’innovation. De plus une population vieillissante aura tendance à encore moins se renouveler (les plus de 60 ans font rarement des enfants …), ce qui accélère le vieillissement et la baisse de la population. ON estime ainsi qu’en 2060 30% de la population européenne aura plus de 65 ans ; et que l’Allemagne aura sans le solde migratoire connu une baisse de 29% de sa population !
* Le comportement économique : les vieux ont constitué leur patrimoine, et sont dons plus dans une logique de rente que d’investissement, ce qui stimule beaucoup moins l’économie.
* Le vieillissement et la baisse de la population entraîne une contraction du marché de consommation : en effet le taux d’équipement des personnes âgées et déjà fort et les perspectives de croissance globale de la demande sont donc faibles. En ce sens elles n’inciteront pas les entreprises à investir en Europe. Les perspectives de croissance potentielle en Europe vont donc reculer dans les prochaines décennies. La même problématique va se poser pour la question du marché du travail, qui va souffrir d’un manque de main-d’œuvre. D’où la nécessité de recourir à…l’immigration.
* Le financement de la protection sociale, des retraites et du système de santé sont au centre e la problématique du vieillissement, d’autant plus si le système est financé par un système de prélèvement sur les actifs (répartition). Les solutions envisagées sont triple et conjointes : la baisse ou le gel des pensions, la hausse de durée des cotisations, l’augmentation des cotisations. Les Etats tentent par ailleurs d‘encourager le développement d’une retraite par capitalisation complémentaire qui serait régit par des caisses de retraite privées.

C’est le cas par exemple en Allemagne. D’une part l’âge du départ à la retraite a été allongé depuis les années 2000, passant progressivement de 61 ans à 67 ans à l’horizon 2029 (plus vieux d’Europe), avec la perspective de l’allonger à 69 ans pour 2060. Les Allemands peuvent partir à la retraite à partir de 63 ans, mais avec 45 années d’annuités s’ils veulent une retraite pleine. Cet allongement de la durée de la vie active est justifié, outre par les besoins d’économie, par l’allongement de la vie et l’amélioration des conditions de vie à un âge plus avancé. Par ailleurs le gouvernement a baissé les émoluments de la retraite, passé à 64% des salaires moyens perçus et non plus 70% ; et aligné les retraites des fonctionnaires, plus avantageuses, sur celles du privé. Il a tenté parallèlement de développer les caisses complémentaires de retraite par des mesures fiscales, permettant aux Allemands de compléter leurs retraites par un système de capitalisation. Ces réformes permettent de faire des économies mais ont entraîné une certaine paupérisation des retraités : beaucoup ont pris leurs retraites avant les 67 ans et ne bénéficient pas d’une pension complète. La baisse des retraites a entraîné une obligation de revenus aux plus âgés : beaucoup de retraités sont contraints d’effectuer de petits boulots au noir pour compléter leurs retraites. Ces mesures ont donc entraîné des mouvements de contestation, dénonçant la baisse des retraites et un système inégal, seuls les plus aisés pouvant se permettre de cotiser aux caisses complémentaires privées.

En France on assiste au même mouvement. Face au déficit des caisses de retraite, plusieurs réformes ont graduellement allongé la durée des cotisations et harmonisé vers le bas les modes de retraite. Ainsi de la réforme Balladur en 1993 en passant par la réforme de 2013 sous la présidence de Hollande en passant par les réformes de Sarkozy l’âge légal du départ à la retraite est passé de 60 à 62 ans. Par ailleurs le nombre d’annuités cotisées pour obtenir une retraite pleine est passée de 39,5 à 42 ans et doit passer à 43 ans dans les années à venir, l’âge de 67 ans ayant été retenu comme âge de départ permettant de ne connaître aucune décôte. Les décôtes ont été montées à 5% par an avec un maximum de 25%. Parallèlement les retraites des fonctionnaires ont été progressivement harmonisées avec celle du privé, donc de façon moins avantageuse, tandis que les régimes spéciaux ont été en grande partie abolis. De la même façon qu’en Allemagne, l’Etat a encouragé la retraite par capitalisation en recourant à des mutuelles privées.

1. La politique nataliste de la France :

La politique familiale de la France débute à la fin du 19° siècle (école gratuite !) et dans l’entre-deux guerres, mais ne connait son véritable essor qu’après la seconde guerre mondiale dans le contexte de la mise en place de la sécurité sociale. A partir de la fin du 20° siècle cette politique vise clairement à lutter contre la stagnation de la fécondité chez les Français. Cette politique vise donc à faire croître la fécondité des Françaises, en proposant diverses aides et allocations, défiscalisation et mesures de garde des enfants afin que les femmes puissent à la fois procréer et travailler. Plusieurs instruments ont ainsi été mis en place :

* Prestations forfaitaires : allocations familiales à partir du second enfant, avec une majoration quand les enfants atteignent les 14 ans.
* Majoration des revenus : le complément familial est versé aux familles sous condition de ressources.
* Différentes subventions et allocations : prime de naissance, prime de rentrée scolaire, tarif familles nombreuses, etc…
* Impôt sur le revenu : quotient familial, chaque enfant comptant pour une part fiscale qui permet une réduction de l’impôt.
* Prise en charge des frais de garde : complément des frais de garde sous condition de ressources. A cela s’ajoute le politique de création des crèches + congé parental.
1. **Les dividendes démographiques et l’optimum de Sauvy :**

Le dividende démographique est défini comme l’accélération de la croissance économique rendue possible par des transitions démographiques rapides, comme celles observées en Asie de l’Est.

Dans un premier temps, la baisse de la mortalité des enfants conduit à de fortes augmentations du nombre de jeunes. Puis, lorsque la fécondité baisse, le nombre de naissances se stabilise ou décroît, et il y a relativement moins d’enfants à charge.

Parallèlement, la population en âge d’activité augmente plus vite, et si elle travaille effectivement le revenu par habitant augmentera aussi plus rapidement. Les ménages et les gouvernements peuvent alors libérer des ressources pour investir dans le développement économique : modèle de Coale et Hoover.

Cette période de baisse des taux de dépendance ouvre une fenêtre d’opportunité démographique d’une cinquantaine d’années qui permet de bénéficier, sous conditions, d’un premier dividende démographique.

Enfin, lorsque les actifs arrivent à l’âge de la retraite, le nombre de dépendants âgés augmente. Mais, si ces retraités ont accumulé des avoirs qui sont investis dans l’économie, un second dividende démographique est envisageable, avec notamment le développement de la “silver economy” ou économie des seniors.

Face à ces tensions entre populationnisme et néo-malthusianisme le démographe français Alfred Sauvy a tenté une médiation, en créant le concept d’optimum de population.…sans en donner la mesure exacte !!

1. **Géopolitique et démographie:**
2. **Le dynamisme économique :**

**Déjà vu.**

1. **La question du nombre :**

La question du nombre, donc du poids démographique, reste importante dans la notion de puissance. Le nombre en soi donne déjà un poids politique à un pays au sein des différentes instances internationales, même si ce facteur n’est évidemment pas le seul et l’essentiel : un pays très peuplé comme le Nigéria a sans doute moins de puissance que la Suisse. Mais prenons par exemple le fonctionnement de l’Union Européenne : le conseil de l’UE peut prendre des décisions dans certains domaines à la majorité qualifiée, soit le vote de 55% des Etats membres, représentant 65% de la population. Ls grands pays peuplés sont donc largement avantagés.

La puissance militaire est aussi influencée par le nombre. Vérité indéniable durant tout l’ancien régime, en 1871 Paul Leroy Baulieu expliquait encore que l’armée française s’était vu battre à Sedan parce que l’armée allemande profitait d’une démographie plus dynamique. Le nombre de soldats mobilisable reste évidemment une donnée importante. Pendant longtemps l’armée chinoise faisait peur par son nombre, plus grande armée au monde avec plus de 6 millions de soldats, qui a par exemple fait reculer l’armée américaine en Corée. Pour autant bien entendu cette notion est aujourd’hui à relativiser devant la technologisation de la guerre ou ses transformations en guérilla. La vaste armée irakienne 530.000 hommes, 5ème au monde par ses effectifs, lors de la guerre du Golfe s’est faite écraser par la technologie américaine en 1991. Aujourd’hui la grande armée russe qui envahit l’Ukraine est d’environ 200.000 hommes avec les supplétifs, mais a dû battre en retraite face à la résistance ukrainienne.

Cela dit lors des conflits, la notion de démographie reste très importante, notamment lorsqu’il s’agit d’occupation du territoire. L’exemple type est el conflit israélo-palestinien où les deux pays se livrent une véritable guerre démographique, l’occupation du territoire passant par son peuplement . Poussée par la tradition religieuse, les exigences nationalistes et notamment par le milieu orthodoxe, la natalité d’Israël est aujourd’hui la plus importante des pays dvpés, avec 2,1% de fécondité : elle bénéficie de la situation conflictuelle. Mais elle ne parvient pas à la cheville de la démographie palestinienne, clairement assimilée à une démographie de guerre, qui a reculé mais reste à 3,3%. Pourtant avec le dvpt la fécondité palestinienne continue de baisser alors que l’israélienne se maintien, voire augmente, les colons et orthodoxes représentant mécaniquement un nombre de plus en plus important de la population. Le conflit indo-pakistanais suit la même logique.

Autre exemple, la puissance chinoise sur son territoire passe par l’occupation démographique de ses marges. Après le Tibet ce sont désormais les Ouigours du Xinjian qui connaissent une véritable colonisation Han planifiée et organisée par l’Etat, qui a vu les Han devenir majoritaire dans ces régions de l’ouest du pays au dépends des minorités et accompagnant le renforcement du totalitarisme du pouvoir central.

Enfin la guerre peut-être réalisée avec des objectifs démographiques : la Russie de Poutine qui subit une perte de population depuis les années 90, entre émigrations, fécondité défaillante et espérance de vie faible, a mis la main sur une population de 10 millions de personnes avec un taux de fécondité plus élevé en Crimée, restaurant ainsi quelque peu sa puissance démographique.

1. **La mondialisation des enjeux sanitaires :**
2. **La mondialisation des maladies :**

On observe depuis quelques décennies a une véritable mondialisation des maladies, peu connues auparavant ou la plupart des maladies restaient régionalisées. Cette mondialisation s’explique par :

* Les facteurs climatiques : le réchauffement entraîne l’extension de zones des maladies, par exemple tropicale. On a ainsi vu l’extension des zones des insectes porteurs de la fièvre jaune ou du paludisme jusqu’en France.
* La concentration des populations : la concentration des populations en ville ou dans des espaces dynamiques entraînée une propagation plus rapide des maladies.
* Les mobilités internationales : mobilités humaines et animales entraînent propagation rapide.
* Le dvpt : peu à peu tous les pays sont touchés par les maladies classiques post transition démographique : obésité, diabète, maladie dégénérative, cardio-vasculaire.

Ainsi depuis les années 80 ont a la multiplication des épidémies mondiales, voire pandémies, Sida, Sras, H5N1 aviaire, H1N1 en 2009, coronavirus aujourd’hui, avec des temporalités de quelques semaines dans la diffusion mondiale. Cette diffusion n’est pas cependant totalement globale, mais suit une diffusion en réseau suivant le réseau mondial : durant l’épidémie de covid, l’Afrique et l’Amérique du sud ont été en partie épargnée aussi parce qu’ils étaient à l’écart du réseau mondial reliant les grands pôles. La mondialisation en est aussi jugée responsable par certains par

1. **La sécurité sanitaire et la logique de riposte :**

La question de la santé dans une logique de sécuritisation a été de pus en plus pris en charge par les états dans une définition du risque sanitaire. La création de l’OMS en 48 marque la prise en charge à l’échelle mondiale des problématiques de santé Il faut cependant attendre les années 70 pour qu’elle affirme son rôle à l’échelle mondiale avec des programmes de vaccination massifs, des programmes de recherche sur les maladies tropicales, son action ayant surtout lieu dans les pays pauvres, notamment en Afrique. Les années 90 voient encore son rôle changer, avec la mise en place d’une politique de sécurité sanitaire mondiale face à l’émergence des grandes épidémies. Ainsi en 2000 elle a créé le GOARN (réseau global d’alerte et de réponse) afin de coordonner les réponses sanitaires en fonction de la situation globale, asseyant la coopération sanitaire entre pays. Pour cela elle coopère avec les autres institutions de l’ONU mais aussi d’autres acteurs comme la BIRD, des ONG (Médecins du monde, …), des fondations, devenant membre de nombreuses organisations mondiales comme la l’organisation mondiale de la lutte contre le VIH. Sa capacité est cependant largement limitée par l’opacité et la concurrence entre pays, comme l’a montré le Covid, où la Chine a entravé la diffusion des informations puis empêché toute enquête, et où les différents pays ont souvent joué la carte de la compétition plutôt que de la collaboration.

1. **Les inégalités sanitaires :**

Les inégalités sanitaires sont clairement visibles à travers la disparité des espérances de vie : l’accès aux soins, aux médicaments aux structures est évidemment criante : 15% de la population consomme 91% de la production médicamenteuse. Les plus grandes firmes pharmaceutiques sont occidentales. La mondialisation est parfois accusée d’aggraver ces déficit : la migration du personnel de santé des pays moins dvpés vers les pays dvpés est une réalité. Alors que l’on peuple les déserts français de médecins étrangers l’Afrique sub dispose de 3% du personnel sanitaire mondial pour 24% des maladies.

Cette disparité nourrit des rivalités et problèmes géopolitiques :

* Problèmes d’investissement financier : pays des sud accusent pays des nords de ne pas assez aider et financer sanitairement les pays des sud. Encore dans le covid !
* Problème de recherche : vers les maladies des pays des nord et pas des sud.
* Problème de brevet : firmes des nord tentent d’imposer leur brevet, pays des sud (Inde, Brésil) tentent de faire des génériques. Cf Novartis en Inde qui voulait breveter son anticancéreux Glivec, vendu 4.000 dollar/mois. Débouté par cour suprême indienne pour généréique 73 dollar/mois.